



MM. François Bonnard, président de la Centrale du vacherin Mont-d'Or, et Albert Neuschwander, gérant.

## Record pour le vacherin du Mont-d'Or FABRICANTS ET AFFINEURS SE SONT RÉUNIS

La production du vacherin Mont-d'Or a atteint, durant l'exercice 1971-1972, un nouveau record avec un total de 552 396 kilos. A la veille de la nouvelle saison, c'est un bilan extrêmement réjouissant que purent présenter MM. François Bonnard et Albert Neuschwander, respectivement président et gérant de la Centrale du vacherin Mont-d'Or, aux fabricants et affineurs réunis lundi à Eclépens.

La fabrication du vacherin a débuté le 12 septembre 1972 et la mise sur le marché fut fixée au 2 octobre. Cette année, les dates prévues sont le 10 septembre pour le début de la fabrication et le 1er octobre pour la vente.

La mise sur le marché d'un produit de belle qualité n'est certes pas étrangère à l'accroissement des ventes. A titre indicatif, signalons que celles-ci atteignaient 598 663 kilos en 1968-1969. La progression est donc de 239 461 kilos en l'espace de cinq ans. Comparativement à l'exercice 1971-1972, la progression est de 41 649 kilos.

Les prix pratiqués l'hiver dernier furent identiques à ceux de l'année précédente. Cette année, par contre, et pour faire face aux charges d'exploitation, une légère réadaptation est intervenue. Mais à 1 fr. 45 les 100 grammes, au détail, le vacherin est un plaisir que chacun pourra continuer à s'offrir.

Les exportations, par contre, accusent une légère régression de l'ordre de 11 pour cent : 127 020 kilos en 1971-1972 contre 113 065 kilos en 1972-1973. La France est, de loin, notre principal acheteur avec plus de 100 000 kilos.

### Accent sur la qualité

« L'excellente qualité de nos produits tout au long de la saison n'est pas étrangère aux brillants résultats obtenus », devait notamment déclarer M. Albert Neuschwander, gérant. Un effort tout particulier est consenti en faveur de l'amélioration de la qualité. C'est ainsi que les normes établies par la Centrale du vacherin Mont-d'Or sont plus sévères que celles édictées par les ordonnances fédérales.

L'essor spectaculaire des ventes du vacherin Mont-d'Or a permis à la centrale d'adopter une attitude prudente à l'égard des subsides que verseront

les instances fédérales pour favoriser l'écoulement des fromages à pâte molle et mi-dure indigènes. Elle a pris le risque de ne pas revendiquer de subsides tout en s'entourant de garanties dans le cas où le marché deviendrait trop lourd. Mais les onze affineurs et les quelque cinquante fabricants tablent essentiellement sur le succès grandissant de leur produit.

Le vacherin est « un fromage pétri de forêts et de pâturages » pour reprendre la jolie expression d'un nouveau dépliant qui lui est consacré. La boîte de sapin rehausse le caractère rustique de ce fromage et l'on comprend la décision de la centrale d'interdire la vente de vacherins de moins de 500 grammes sous papier cellophane, comme cela s'est produit la saison passée. C'est dire que la Centrale du vacherin Mont-d'Or est vigilante, pour le bien du consommateur. L'assemblée, qui était honorée de la présence de M. André Desgraz, chef du service de l'agriculture, en fournit la preuve. — (gh)